

# Villecroze *les Grottes*

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Ville de  
**Villecroze**  
les Grottes





## Sommaire

Villecroze, continuons ensemble	p. 2
Le mot du Maire	p. 3
Un village dynamique	p. 4
Le tourisme à Villecroze	p. 6
Informations diverses	p. 9
Une équipe municipale mobilisée pour l'école	p. 10
Culture, citoyenneté et solidarité	p. 12
Police et environnement	p. 14
Vie associative	p. 16
Etat civil	p. 20
Festivités	p. 20



*L'accueillante pièce à vivre d'un des appartements remis à neuf.*



*La cage d'escaliers complètement rénovée.*

## Villecroze, continuons ensemble

> Nos engagements se concrétisent. Tout d'abord, nous vous informons de **la création d'une commission jeunesse et sport**. Ce groupe de travail s'est réuni fin novembre afin de mener une réflexion sur la mise en place d'activités culturelles et sportives pour les villecroziens de 12 à 18 ans le mercredi après-midi. Des structures existent (terrain de pétanque, skate-park, chemin de randonnée...) et deux agents communaux déjà formés à des activités d'animation pourraient être affectés à ce projet. Les associations seraient intégrées à cette démarche et une nouvelle réunion d'information auprès des jeunes villecroziens est prévue **vendredi 5 juin 2015 à 18h30 en salle du conseil**, afin de mieux connaître leurs attentes.

> Nous avons le plaisir de vous annoncer **la nomination de Monsieur Pierre Constans au poste de 3<sup>e</sup> adjoint**. Il aura notamment en charge la vie associative du village et les travaux du patrimoine communal. Il nous a semblé important, dans le cadre du développement des associations villecroziennes et de leur succès, de continuer à faire vivre ce secteur en assurant la meilleure gestion possible, notamment pour l'organisation des événements et le planning de la Maison des Associations.



> **La transition énergétique** est un sujet d'actualité, l'Etat souhaitant diversifier notre production d'électricité. A ce titre, les élus des communes de Villecroze, Salernes et Aups ont été consultés par ERDF (Electricité Réseau Distribution France) pour étudier l'éventualité de la pose d'un mât de mesure pour une étude aérologique. Monsieur le Maire recevra prochainement un chargé d'études qui consultera les associations et la population concernant ce projet.

> Les travaux de la Maison Roere sont terminés et les **locaux à usage médical sont prêts à vous recevoir** : le médecin généraliste, les ostéopathes et les infirmières y sont désormais installés. Les appartements rénovés surplombant la place sont à la location, vous pouvez vous rendre en mairie pour déposer un dossier.



**Rolland BALBIS**  
votre Maire

Chers amis citoyens de Villecroze,

Le début de la nouvelle année, annoncée sous des prévisions d'incertitudes et d'inquiétudes économiques ajoutées à une morosité ambiante quant à notre société citoyenne républicaine, a subitement été marquée par une tragédie provoquée par le fanatisme et la démence d'individus terroristes se réclamant de motivations religieuses politiques défiant la liberté d'expression et les principes républicains.

Un tel événement a suscité spontanément, au-delà de l'horreur, l'élan national et républicain que vous avez chacun ressenti et éprouvé en exprimant votre sentiment au cours des différentes manifestations locales: rassemblement contre le terrorisme et recueillement devant la Mairie le 8 janvier, présence aux vœux du Conseil municipal le 10 janvier avec une minute de silence suivie d'une Marseillaise émouvante reprise collectivement à capella à la Maison des Associations.

Autant de faits en relais des grandes manifestations nationales réparties sur tout le territoire national, ce dimanche 11 janvier qui marquera, non seulement le pays tout entier, mais au-delà l'Europe et le Monde par la présence de plus de 30 chefs d'états défilant à Paris auprès du Président de la République.

Notre citoyenneté républicaine a retrouvé sa fierté avec un visage d'unité qui honore la République et la France.

Notre commune s'inscrit tout entière dans cet esprit du 11 janvier, symbole de notre histoire nationale. Nos actions municipales ne sont que l'expression de cet esprit républicain de respect de chacun et de chacune : « tous », des citoyens, pour vivre ensemble et construire dans la concertation et le respect des opinions selon les principes de Laïcité.

La nouvelle équipe municipale issue du scrutin de mars 2014 travaille, comme les précédentes, dans l'intérêt de la commune au service de ses habitants.

Le bilan de l'année 2014 a confirmé la ligne de conduite : maîtrise des dépenses de fonctionnement et poursuite des investissements structurants.

En matière d'investissements, l'immeuble Roère est terminé avec la réalisation de quatre appartements et l'ouverture du cabinet médical, du cabinet d'infirmières et d'ostéopathie, depuis le 3 janvier. Ce projet s'était inscrit dans la définition de la loi SRU pour recréer et tisser des liens sociaux dans la commune.

Villecroze fait partie de l'intercommunalité LGV (Lacs Gorges Verdon) et le code Général des Collectivités Locales prévoit que le Président de l'Intercommunalité doit, dans l'année qui suit les élections municipales, établir un rapport relatif aux mutualisations de services entre l'intercommunalité et ses communes membres.

Ce document vient d'être proposé aux élus de notre commune et sera présenté en conseil municipal.

Les objectifs poursuivis sont une meilleure organisation des services, la réalisation d'économies à l'échelon budgétaire et la simplification des procédures administratives (entre autres).

Le service juridique, la police intercommunale, les services informatiques, les services funéraires, la gestion des contrats, les marchés publics, le développement d'une centrale d'achats, la communication, l'urbanisme, les services financiers et la gestion des ressources humaines sont autant de services concernés par ce schéma de mutualisation. La crèche de Villecroze est d'ores et déjà devenue intercommunale depuis 2014.

Pour 2015, les travaux de la rue Ambroise Croizat sont confirmés par l'engagement du Conseil Général et seront réalisés à partir de septembre, après la saison estivale qui ne peut être perturbée par des travaux contraignants.

Notre bibliothèque sera également mise aux normes pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite.

Chers amis, je vous renouvelle à tous mes meilleurs vœux de santé, joie et succès pour cette année 2015, pour vous et pour vos proches, et je vous souhaite une bonne lecture de ce premier bulletin.

Votre maire,  
*Rolland Balbis*

## Charte d'amitié franco-arménienne

Nous avons eu l'honneur de recevoir fin novembre, en visite officielle, une délégation de la commune de Yenoqavan en Arménie, un village situé à 80 kms au nord-est d'Erevan, la capitale du pays.

L'objectif de cette visite est de créer, en fonction de nos propres capacités, des liens et des échanges afin de renforcer le développement économique et le secteur du tourisme dans nos villages respectifs.



*Roland Balbis, maire de Villecroze et Andranik Chibukhchyan, maire de Yenoqavan en toute fraternité.*

La délégation était conduite par Monsieur Andranik Chibukhchyan, maire de Yenoqavan, Monsieur Artack Chibukhchyan, directeur général de l'hôtel Apaga Tours et Monsieur Tigran Chibukhchyan, manager et responsable du développement de l'hôtel Apaga.

Nous devons ce premier échange à Monsieur Bernard Janin et l'association ASPEBE (Association pour la Promotion de la Sécurité des Personnes, des Biens et de l'Environnement). Cette association réalise directement ou indirectement des expertises dans les domaines de la prévention, de la gestion des risques et de l'assistance opérationnelle dans tous les pays où la situation peut l'exiger.

La délégation a pu, durant ces 5 jours, assister à une manœuvre du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Var, tester l'ambiance du marché aux truffes d'Aups, visiter les grottes de Villecroze et travailler sur une plus étroite collaboration à venir et notamment la création d'un Office de Tourisme dans son propre village.

En fin de séjour, une Charte d'Amitié entre les deux maires a été signée autour d'un apéritif regroupant les personnalités locales, des représentants d'associations villecroziennes et les intervenants dans ce projet de coopération amicale.

### LA MAIRIE EST OUVERTE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :

08h30-12h00 et 13h30-17h00

Jeudi : 08h30-12h00

Tél. : 04 94 70 63 06

Courriel : [accueil@mairie-villecroze.com](mailto:accueil@mairie-villecroze.com)

Site : [www.mairie-villecroze.com](http://www.mairie-villecroze.com)

### URBANISME

Réception du public :

Lundi, mercredi et vendredi

Courriel : [urbanisme@mairie-villecroze.com](mailto:urbanisme@mairie-villecroze.com)

### C.C.A.S.

Courriel : [ccas@mairie-villecroze.com](mailto:ccas@mairie-villecroze.com)

## Chez Louise



Vous trouverez des plantes d'intérieur et d'extérieur, du vin venant du domaine de Château Thuerry, du Château de Majoulière et des Caves de l'Amiral.

Venez tester la gamme parfumée de chez Durance (bougie d'ambiance, diffuseur d'ambiance, eau de toilette, crème et savon).

Pour embellir votre intérieur, **Chez Louise** vous propose de découvrir des objets de décoration ou des meubles. Diplômée en home relouking, Louise peut vous conseiller et vous guider dans vos travaux d'aménagement. Vous trouverez aussi pour la Saint Valentin, la Fête des Mères et le 1<sup>er</sup> mai des compositions florales ou des bouquets. Vous pouvez aussi commander vos plantes d'intérieur ou d'extérieur ainsi que vos fleurs pour les baptêmes, mariages, enterrements.

La boutique, située rue Ambroise Croizat, est ouverte du mardi au samedi 09h30-12h15 et 16h00-19h00.  
Contact : **06 50 53 69 15**

## 20 ans de présence à Villecroze



Dimanche 7 décembre 2014, en présence de nombreux paroissiens, amis et personnalités, les Sœurs Apostoliques de Saint-Jean ont fêté le 20<sup>e</sup> anniversaire de leur présence à Villecroze.

Au programme, un copieux repas partagé bien ensoleillé suivi d'une rétrospective en images des étapes de leur présence à Villecroze.

Cette belle journée s'est clôturée par une procession à la grotte de Lourdes à la veille de la fête de l'Immaculée Conception.

Contact : **04 94 67 56 96**  
sr.ap.villecroze@stjean.com

## Quel bilan pour la saison 2014

Signalons dans un premier temps les 20 741 personnes qui ont visité les grottes troglodytiques cette saison (de mi-avril à fin septembre). Cela représente une augmentation de 14,5 % par rapport à la saison 2013 !

Un grand succès également pour les visites commentées du village le mercredi matin (+74 %) grâce notamment au Camping du Ruou qui a noté sur ses sorties hebdomadaires la visite de notre village classé « Village de Caractère ».

La fréquentation de l'office de tourisme est stable. Le travail de l'agent de l'office s'orientant de plus en plus vers une promotion numérique du village et de ses animations.



OFFICE DE  
TOURISME

## Quoi de neuf à l'office de tourisme



> *Une page Facebook* : « Villecroze les Grottes, Verdon, Tourisme » a été créée au printemps afin de communiquer un peu plus, un peu mieux et afin de cibler des publics différents.

Aujourd'hui, près de 600 personnes aiment cette page et la rendent vivante. Nous les en remercions. Nous vous invitons aujourd'hui à « aimer » la page pour être ainsi automatiquement informé des activités de la commune.

> *Un fascicule sur les grottes troglodytiques* d'une dizaine de pages a été édité afin de combler une demande de plus en plus croissante d'informations sur ce site classé depuis 1924.

On y retrouve l'histoire et la géologie des Grottes de Villecroze, accompagnées d'une abondante iconographie. Il est en vente au tarif de 2 € à la mairie en saison hivernale et à l'Office de Tourisme et aux grottes l'été.

## Les Grottes Troglodytiques de Villecroze, Var



Site classé  
Patrimoine national

> L'Office de Tourisme propose à la vente depuis cette année 19 *cartes postales* : 9 photographies de notre village et 10 modèles de cartes postales représentant les alentours. Elles sont en vente au tarif de 1 € les 3 cartes postales, à la mairie en saison hivernale et à l'Office de Tourisme l'été.

> *Sentiers de randonnée*. Les deux sentiers existants ont été rebalisés pour le bonheur de tous les vacanciers et locaux. Les itinéraires sont téléchargeables sur le site de la mairie : <http://www.mairie-villecroze.com/Office-de-tourisme.aspx>



Un nouveau sentier au départ du domaine de Valcolombe a été ouvert, il permet de faire une boucle d'1h30 de marche.

Avec le sentier proposé par Saint-Jean de Villecroze, nous pouvons aujourd'hui proposer 4 sentiers de niveau de difficultés différents et balisés !

## Où trouver des idées de sortie ?

Nous vous rappelons que plusieurs supports sont disponibles toute l'année pour vous aider à trouver des idées de sorties :

- > Le site internet de la mairie : [www.mairie-villecroze.com](http://www.mairie-villecroze.com)
- > La page Facebook de l'Office de Tourisme : [www.facebook.com/pages/Villecroze-les-Grottes-Verdon-Tourisme](http://www.facebook.com/pages/Villecroze-les-Grottes-Verdon-Tourisme)
- > Les Jardins du Haut-Var (édition papier, page Facebook, blog)
- > Le site internet du tourisme varois : [www.visitvar.fr](http://www.visitvar.fr)
- > Les vitrines du village (5 en tout)
- > La presse locale radio et papier

L'édition papier du Var en Fête n'est cependant plus disponible pour des questions budgétaires.

*Rappel : tous les commerçants et associations peuvent demander à faire paraître gratuitement leurs manifestations sur ces supports.*



La commission « Tourisme » a organisé une réunion avec les hébergeurs de la commune le 7 novembre dernier.

Une bonne partie avait répondu présent pour cette première. Le but étant de faire le point sur la saison, de communiquer et d'échanger sur les points forts du tourisme à Villecroze.

Pour information, le parc d'hébergements de la commune comprend en 2014 : 4 hôtels, 2 campings, 39 locations saisonnières et 19 chambres d'hôtes.

**Avec les grottes classées depuis 1924, le récent classement de Villecroze en « village de caractère », le dynamisme des associations, des commerçants et des habitants qui organisent concerts et animations à destination de publics très variés et la diversité de l'offre de logements de vacances, la commission Tourisme veut bien sûr promouvoir le tourisme dans notre village et notre région pour des raisons économiques, mais également parce que ces efforts contribuent à améliorer notre cadre de vie à tous, au quotidien et toute l'année.**

## Concours Maisons Fleuries - Concours Village Fleuri

La participation des habitants a permis une avalanche de prix pour le concours « Maisons fleuries » :

- > Catégorie "Maison avec jardin" : 5<sup>e</sup> prix : Mme Lydie Tell au 133 Bd Charles Bernard
- > Catégorie "Terrasse" : 3<sup>e</sup> prix : Mme Virginie Vallet, rue Roger Maurice
- > Catégorie "Copropriété" : 2<sup>e</sup> prix : Mme Louisetta Morini, rue Roger Maurice
- > Catégorie "Café" : 2<sup>e</sup> prix : Mme Liz Brennen, Café La Bohème, place de l'Horloge
- > Catégorie "Camping" : 5<sup>e</sup> prix : Mme Lydie Cliquet, Camping Le Ruou
- > Hors catégorie, Prix Spécial : Association Les Amis des Fleurs, M. Gilles Leblond. Cette association œuvre pour le fleurissement du village (espaces publics), qui encourage et développe le décor végétal afin d'améliorer l'environnement.



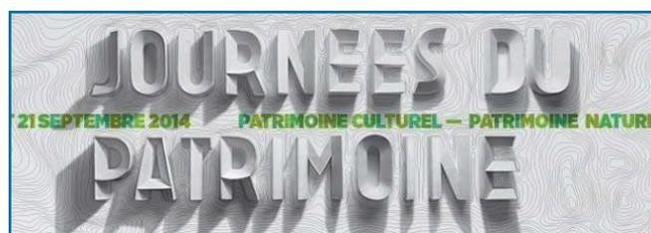
*Nous tenons de nouveau à féliciter tous les participants pour leur engagement envers ce mieux-vivre.*

Pour le concours des villages fleuris, nous avons obtenu le 1<sup>er</sup> prix départemental pour le bassin Armandier : Haut-Var Verdon. Le jury départemental, sous réserve d'une pré-visite en mars 2015, va donc présenter notre candidature à la région PACA en vue de l'obtention de la première fleur.

## Journées du Patrimoine

Elles se sont déroulées les 20 et 21 septembre 2014 sur la commune. Un beau programme était proposé cette année :

- > 1<sup>ère</sup> ouverture au public de la chapelle de la Commanderie du Temple du Ruou où plus de 200 personnes se sont déplacées.
- > La Poterie du Soleil, avec un bon bilan également pour cette première.
- > Vif succès aussi pour la Soirée de la Chauve-souris : plus de 100 personnes sont venues comprendre ces chiroptères. Certaines ont rejoint le groupe dans le parc pour la sortie nocturne qui a suivi la conférence.
- > Visite commentée du village: bilan plus que positif avec 48 % de personnes en plus par rapport à 2013.
- > Les grottes troglodytiques avec des visites guidées de plus en plus nombreuses.



## Et maintenant

Et maintenant, nous nous attachons à faire traduire nos fiches topographiques des sentiers de randonnée en anglais et en néerlandais afin de satisfaire au mieux une population de plus en plus étrangère.

A ce titre, nous remercions l'aide précieuse que nous offrent les villecroziens anglophones et néerlandophones en nous aidant dans les traductions de documents.

Et maintenant, le service Tourisme de notre intercommunalité Lacs et Gorges du Verdon est en train de travailler sur une brochure en format A4 qui présentera les richesses de l'arrière-pays varois.

Une carte globale présentera des idées de circuits à travers le Haut-Var Verdon et chacun des 11 villages sera représenté sur une page entière.

Et maintenant, nous attendons la réponse définitive pour l'adhésion à l'ANECAT (Association Nationale des Exploitants de Cavernes Aménagées pour le Tourisme). Cette association nous permettra de communiquer avec des professionnels dont les enjeux touristiques se rapprochent des nôtres. Nous pensons notamment à une réfection de l'éclairage des grottes.

## Le **saviez-vous ?** Un **peu** de **toponymie**

A la découverte de l'origine des noms de quartiers de la commune :

- > **La combe** veut dire une petite vallée, une traverse.
- > **Les esparrus** vient de la déformation de pallus ou espallus, termes désignant des marais, des terres humides et profondes.
- > **Fontfreye** signifie une source fraîche.
- > **La falaise du Barry** tient son nom de barri qui décrivait un rempart. On trouve aujourd'hui cette falaise dans la partie sud du vieux village.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.



## Cimetière communal

### Entretien du cimetière

Le service de la voirie est chargé de l'entretien du cimetière et procèdera à l'enlèvement des pots de fleurs fanées afin de préserver le site.

Les pots en terre seront rangés près de la fontaine pour les personnes qui souhaitent les récupérer.

### Demande d'informations

Un certain nombre de sépultures, bien que numérotées, demeurent non identifiées : propriétaires inconnus ou décédés depuis fort longtemps sans héritiers connus. Si vous avez des renseignements à fournir à cet égard, la mairie vous serait très reconnaissante de bien vouloir les lui communiquer.

Il s'agit principalement des concessions suivantes :

A1 — A6 — A11 — A21 — A27 — A49 — A50 —  
A53 — A57 — A76 — A79 — A80 — A81 — A84  
— A85 — A86 — A87 — A89 — A97 — A98 —  
A107 — A109 — A111 — A112 — A118 — A120 — A121  
— A122 — A123 — A124 — A125 — A126 — A127  
— A128 — A129 — A130 — A131 — A134 — A135  
— A136 — A139 — A143 — A145 — A147 — A148  
— A151 — A154 — A193 — A201 — A202 — A204  
— A206 — A207

B215 — B216 — B220 — B221 — B250 — B251 —  
B252 — B253 — B259 — B262 — B263 — B265

C307 — C308 — C310 — C313 — C316 — C278 —  
C290 — C292 — C299 — C312 — C326 — C327  
— C331 — C332 — C335 — C336 — C338 — C346  
— C347 — C351 — C352 — C353 — C369

D388 — D393 — D397 — D401 — D407 — D409 —  
D412 — D482

Contact : service Cimetière au **04 94 70 73 83**

## Réforme des rythmes scolaires

La mobilisation des élus et du personnel municipal a permis une mise en œuvre en douceur de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

Les horaires adoptés pour l'école de Villecroze sont les suivants :

semaine type	7h30 / 8h20	8h30 / 12h	12h / 14h	14h / 16h10	16h10 et avant 18h
lundi					
mardi					
mercredi					
jeudi					
vendredi					

	garderie (payant)
	temps scolaire
	pause méridienne
	Nouvelles activités périscolaires

### Nouvelles Activités Périscolaires

Elles sont gratuites pour les familles et se déroulent le jeudi après-midi de 14h à 16h.

Pour assurer une variété d'activités, la mairie a fait appel à ses ressources internes et aux associations intéressées. Ainsi, depuis septembre 2014, les ateliers suivants ont été mis en place :

#### Pour les enfants de maternelle :

- > Contes, avec Suzanne Garcia
- > Jeux, avec le personnel municipal
- > Motricité, avec Florence Garcia de Lez'Arts du Sport
- > Relaxation, avec Vincent Sémon
- > Sieste, surveillée par le personnel municipal

#### Pour les enfants de primaire :

- > Anglais, avec Emmanuel Lèbre
- > Arts plastiques, avec Joyce Favre de l'ADV

- > Bibliothèque, avec Muriel Mathelet
- > Civisme, avec la police rurale
- > Généalogie, avec Brice Delahoche de l'ADV
- > Motricité, avec Vincent Sémon
- > Musique, avec Jean-Marie Paur de C'Magic + 2 séances proposées par l'Académie musicale de Villecroze
- > Sport, avec Florence Garcia de Lez'Arts du Sport
- > Premiers secours, avec Nicolas Silvy, pisteur-secouriste et maître-nageur
- > Tennis, avec Jérôme Béraud du Tennis Club

Chaque demi-classe se voit ainsi proposer pour une période de 2 mois au moins 2 activités différentes. Les activités proposées pour une même classe de primaire changent tous les 2 mois. En revanche, elles sont plus stables pour les classes de maternelle, en raison du jeune âge des enfants.

Le planning de ces activités est affiché à l'entrée de l'école et consultable sur le site de la commune :

<http://www.mairie-villecroze.com/Creche-et-ecole.aspx>

La mise en place de cette réforme a un coût financier pour la commune. Pour l'année scolaire 2014-2015, celui-ci s'élève à 15 000 €. Et si, pour cette première année de mise en place, la mairie touche une subvention à hauteur de 50 €/élève, rien n'indique à ce jour que cette subvention sera maintenue pour les années suivantes.

La mairie tient d'ailleurs à remercier l'Académie musicale de Villecroze pour son implication dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires et son investissement dans les projets pédagogiques des enseignants.

## Garderie périscolaire

Le service de la garderie périscolaire est fonctionnel :

- de 7h30 à 8h20 le matin**  
au tarif de 10 €/mois pour un enfant
- de 16h10 à 18h l'après-midi**  
au tarif de 15 €/mois pour un enfant

A partir de 2 enfants, le tarif est dégressif. D'autre part, depuis septembre 2014, les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant de manière ponctuelle à la garderie périscolaire, moyennant 2 € à chaque fois. La garderie du matin accueille actuellement entre 10 et 20 enfants selon les jours et celle de l'après-midi compte, pour sa part, entre 20 et 40 enfants.

## Personnel municipal à l'école

Pour faire fonctionner ces services dans les meilleures conditions possibles en veillant au bien-être des enfants, la mairie s'appuie sur son personnel :



De gauche à droite : Valérie, Catherine, Mathieu, Fatiha, Olivia et Simone.  
Dans le médaillon : Chantal et Jacky (sans oublier Régine et Pascal, absents de la photo).



## Achat de matériel

Pour compléter le matériel existant, la commune a financé l'achat de :

- > Lits superposés supplémentaires dans le dortoir des enfants de petite section de maternelle
- > Tables, bancs et meubles de séparation pour la classe de moyenne et grande section de maternelle, pour un montant de 1500 €
- > Matériel sportif pour la salle de motricité, pour un montant de 1500 €. Une 2<sup>e</sup> tranche d'achats est prévue en 2015.



Une belle table attend les enfants.

Vincent Vagh, élu délégué aux affaires scolaires.

## Cantine

Afin de proposer aux enfants une qualité accrue, les repas servis au restaurant scolaire sont préparés sur place. D'autre part, la mairie a souscrit un contrat de surveillance et d'hygiène avec une société qui effectue des contrôles ponctuels et aléatoires dans la cantine. En outre, l'opération « Un fruit à la récré » qui propose aux enfants des fruits frais lors de la récréation du matin, a été maintenue par la mairie, qui en assure le financement.

Toujours dans le souci de contribuer au bien-être des enfants, la mairie a investi dans un lave-linge professionnel, qui permet de laver chaque jour les bavoirs en tissu dont bénéficient les enfants de maternelle.

Pour faciliter le quotidien des familles, la mairie a mis en place, à l'automne 2014, la possibilité de régler la cantine par prélèvement automatique. Ce mode de paiement est d'ores et déjà plébiscité par la majorité des familles vilcroziennes.

## Au service des enfants

Différents services municipaux mettent leurs compétences au service des enfants de l'école en proposant des ateliers dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.

C'est le cas de la **bibliothèque municipale** qui, le jeudi après-midi, propose aux enfants des ateliers d'initiation au numérique.

Pour ce faire, la bibliothèque dispose, depuis novembre 2014, de 4 tablettes tactiles : 2 Ipad et 2 tablettes Samsung.

Au travers de jeux (Lighbot, Fix the factory, Hour of code), les enfants découvrent les principes de bases de la programmation informatique.



*Initiation à la programmation lors des ateliers périscolaires.*



*La police rurale mobilisée pour la citoyenneté et le civisme.*

Un compte-rendu des séances est régulièrement mis en ligne sur le blog de la bibliothèque : <http://bibliocroze.tumblr.com/>

C'est également le cas de la police rurale qui propose, depuis décembre 2014, une initiation au civisme en invitant les enfants à réfléchir et à débattre sur les thèmes suivants :

- > règles de vie collective, par le respect et la politesse
- > éducation à la sécurité
- > la République française, ses institutions, ses symboles (drapeau, Marianne, devise...)



### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi 16h00-18h00  
 Mercredi 10h00-12h00 et 15h00-18h30  
 Jeudi 10h00-12h00  
 Samedi 10h00-12h30  
 Tél. : 04 94 67 33 98

Courriel : [bibliotheque@mairie-villecroze.com](mailto:bibliotheque@mairie-villecroze.com)  
 Blog : <http://bibliocroze.tumblr.com/>



**Blog sérieux (ou pas) :**  
**bibliothèque de**  
**Villecroze**

Retrouvez le blog de la bibliothèque

<http://bibliocroze.tumblr.com/>



## Appel à Candidatures

Fête de la Musique 2015...

...Faites de la Musique !!!!

Chaque année, le 21 juin nous fêtons l'arrivée de l'été, la fête de la Saint-Jean et... la fête de la musique.

Pour 2015, amis musiciens, nous vous proposons de recréer l'esprit de ce formidable rassemblement populaire né il y a 32 ans.

Que vous soyez simple amateur ou professionnel reconnu, toutes les musiques sont les bienvenues. Votre village vous ouvre une tribune le temps d'une soirée. Faites-vous simplement connaître auprès du service de police rurale.

Nous vous attendons, descendez dans la rue et venez vous faire plaisir !

Contact : Lionnel Beaugé, garde-champêtre principal, en relation avec Vincent Vagh, conseiller municipal.

## Les goûters à thème du CCAS

Lundi 3 novembre dernier, la commission sociale de Villecroze a réuni les seniors du village autour d'un goûter thé — café sur le thème Villecroze autrefois. A titre d'essai, nous avons limité cette première réunion aux personnes de 80 ans et plus.

Des photos anciennes de personnes, paysages et monuments ont circulé de table en table.

Certains se sont souvenus d'anecdotes « épiques », d'événements passés tels que la procession de la Saint-Romain, des vendanges, des moissons et des différentes fêtes d'alors.

Ce fut l'occasion de partager des moments émouvants, nostalgiques et sympathiques.

Le goûter de Noël le 17 décembre nous a de nouveau réunis dans la Maison des Associations pour un moment chaleureux et festif.

Au vu du succès, le CCAS renouvellera cette initiative en 2015 en proposant régulièrement aux seniors de se retrouver autour d'un thème pour partager un goûter, des souvenirs, de l'amitié.



*Emotion et partage autour des photos anciennes.*

## La saison du débroussaillage et du feu

Un an s'est écoulé depuis la dernière réglementation préfectorale concernant l'emploi du feu<sup>1</sup>.

Nous sommes actuellement en période verte.

Faisant suite à vos obligations de débroussaillage, et sans formalité particulière, vous avez de multiples solutions afin d'éliminer vos déchets végétaux.

Si vous rentrez dans un cas dérogatoire vous permettant de brûler, rappelez-vous que l'emploi du feu n'est autorisé que de 8h00 à 16h30 et en l'absence de pic de pollution.

## L'élagage sous les lignes électriques

Cet élagage incombe à ERDF si les végétaux concernés préexistent par rapport à la ligne électrique. Dans ce cas, ERDF fera intervenir, à ses frais, un professionnel agréé.

Si les végétaux ont été plantés après l'implantation de la ligne électrique, l'élagage est à la charge du propriétaire.

Pour toute question à ce sujet, vous pouvez contacter **ERDF AU 09 69 32 18 61** ou le référent **ERDF** de la commune, **Philippe Louasse**, au **06 86 42 72 05**.

### Règles de sécurité :

- > ne jamais s'approcher (ni approcher des objets) à moins de 3 mètres d'une ligne basse tension et à moins de 5 mètres pour une ligne moyenne tension.
- > ne pas toucher aux branches tombées en contact ou très proche d'une ligne.



## L'élagage sous les lignes téléphoniques

L'opérateur historique, Orange France Télécom, n'est plus en mesure d'intervenir. En effet, la loi n° 96-659 du 26 juillet 1996 a abrogé la servitude d'élagage dont disposait cette entreprise.

Il appartient aux seuls propriétaires riverains des lignes de procéder, à leurs frais, à ces travaux d'élagage, quand bien même ces lignes ne desserviraient pas leurs habitations.

Pas de condition de distance, mais les plantations ne doivent pas gêner ou compromettre le fonctionnement des lignes.

A noter qu'en cas de défaillance, le maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains des voies de circulation d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles de les entraver. Il ne peut légalement y procéder d'office (hormis dans le cas des chemins ruraux).

Ainsi, seul le propriétaire peut procéder à l'élagage, même si le maire a la capacité de saisir le juge administratif pour obtenir, par référé, une injonction assortie éventuellement d'une astreinte.



L'article L65 du Code des postes et des communications électroniques punit de 1500 € d'amende le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau ouvert au public.

Pour vous aider, notre service se tient à votre disposition.

Contacts : **Lionnel Beaugé**,  
garde-champêtre principal  
au **06 86 42 71 72**  
**Philippe Louasse**,  
agent de surveillance de la voie publique  
au **06 86 42 72 05**

<sup>1</sup> AP du Var N°2013-05-16 du 16 mai 2013

## Les dépôts sauvages coûtent cher !

Matelas usagés, vieilles tables et fauteuils de jardin en fin de vie, cuisinière hors service...

Qui n'a jamais été irrité par la vue de tous ces objets déposés à côté des containers à ordures ménagères ? En plus d'enlaidir notre environnement, ces dépôts sauvages coûtent cher à la collectivité.

Un mot d'explication : les camions bennes du Syndicat Mixte du Haut-Var sont conçus pour collecter les ordures ménagères — et uniquement les ordures ménagères.

Lorsque d'autres objets sont déposés à côté des containers, il faut organiser une tournée spéciale, qui mobilise des employés municipaux pour ramasser ces objets et les amener à la déchetterie. Dit autrement, **la municipalité paie en plus pour l'enlèvement de ces encombrants qui n'ont pas été déposés au bon endroit.**

Alors notez-le : **la déchetterie** se trouve au chemin des Suis, qui donne sur la route de Barbebelles.

Il suffit de se présenter en mairie avec un justificatif de domicile pour obtenir une carte d'accès.

La déchetterie est **ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h.**

Vous pouvez y déposer : déchets verts / cartons / bois / vieux métaux / huiles usagées / pneus de véhicules légers / déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) / polystyrène / encombrants divers (vieux meubles...).

Ces déchets triés et regroupés peuvent alors être valorisés.

A partir de 2015, les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS, qui regroupent des déchets dangereux : produits irritants, corrosifs, toxiques et inflammables) seront également collectés en déchetterie.

Ne peuvent pas être déposés à la déchetterie :

- > les médicaments périmés : à déposer en pharmacie
- > les bouchons en liège, les cartouches d'imprimante et les piles usagées : ils sont récupérés en mairie
- > les vêtements usagés, verres, EMR (Emballages Ménagers Recyclables) et JMR (Journaux, Magazines, Revues) : les Points d'Apports Volontaires (PAV) sont situés derrière l'Office de Tourisme ainsi que sur la route de Draguignan (verre, EMR et JMR)
- > les déchets inertes (gravats, déchets de construction...) sont à déposer au centre

privé de recyclage de la Colle (près du Jas de Barna) — sur rendez-vous pris 3 heures avant le dépôt (du lundi au vendredi) : 06 72 83 38 05 - 06 76 75 48 11. Une participation aux frais peut vous être demandée en fonction de la nature et de la quantité du dépôt.

Si vous n'avez pas les moyens de vous rendre à la déchetterie, il est possible de **faire enlever vos encombrants devant votre domicile, gratuitement**, une fois par mois. Il suffit de vous inscrire au plus tard 48 heures avant le passage du camion à l'accueil de la mairie au 04 94 70 63 06. Ce service est rendu dans la limite de 5 articles maximum - pas de bacs à douche, éviers ni gravats, qui sont à déposer au centre privé de recyclage de la Colle.

Les dates des passages du service sont consultables le site [www.mairie-villecroze.com](http://www.mairie-villecroze.com), sous l'onglet Environnement.

A savoir également : les objets dont vous ne vous servez plus mais qui sont encore en bon état — qu'il s'agisse de meubles, vêtements, chaussures, jouets, livres, vaisselle, électroménager, etc — seront récupérés avec plaisir par différentes associations (par exemple le Secours Populaire Français à Draguignan — 10 bd du Maréchal Joffre - 04 94 50 71 94 pour les jours et heures d'ouverture) ou à Sillans-la-Cascade (24 Grand rue - 09.84.36.92.33 pour les jours et heures d'ouverture).

En cas de dépôt sauvage, la police rurale est en droit de verbaliser, et les amendes peuvent être très élevées.

Si nous œuvrons tous ensemble pour faire savoir qu'à Villecroze personne n'aime les dépôts sauvages, nous pourrions à la fois réduire nos dépenses et améliorer notre visuel au quotidien.

Rédigé avec le Syndicat Mixte du Haut-Var, merci à David Traineau pour sa collaboration.

Dans le prochain bulletin : après le tri, que deviennent nos déchets ?



## L'ADV

*"L'art ne prend toute sa dimension que lorsqu'il parvient à rassembler et unir."*

Jean Vilar

La soirée du 30 juillet sur la place de notre beau village avec le spectacle « La Belle au Bois » a été très appréciée et a fait se rencontrer qualité et convivialité.

Cet automne, les activités de l'ADV ont repris avec, en prime, quelques nouveautés :

- > Participation aux temps d'activités périscolaires avec un atelier Création animé par Joyce et un atelier Généalogie animé par Brice
- > Danse le mardi soir à 19h30 avec Claudine.

Nous sommes heureux de constater que la passion du théâtre se perpétue, comme en témoigne la fréquentation de nos ateliers théâtre, avec une dizaine d'adultes et plus de cinquante enfants inscrits. Cette année encore, l'école primaire de Villecroze, avec la classe de CE de Paul Rousseau, participera au Mai théâtral. Sylvain intervient en ce sens à l'école le mercredi matin.



*Le théâtre de la Calidie.*



*L'assemblée partage la soupe lors des Automnales 2014.*



*La compagnie des Chrysalides.*

Notre saison automnale a été bien remplie :

- > Les Automnales, les 14 et 15 novembre 2014, ont rassemblé le public pour deux soirées de rires et d'émotions avec la Compagnie des Chrysalides et le Théâtre de la Calidie. Nous tenons à remercier ici le groupe de l'atelier collège 1 de l'ADV pour sa prestation autour des contes de Grimm relookés proposée avant la traditionnelle soupe.
- > Soirée au profit de Cœur et Conscience le 13 décembre
- > Marché de Noël le 14 décembre, avec plus de participants, de commerçants et d'artisans.

Pour 2015, nous vous avons concocté un beau programme :

- > Sortie théâtrale à Fréjus dimanche 8 mars, pour le spectacle des Semianyki, spectacle généreusement offert aux ateliers théâtre par M. Wasserman, ancien maire de Villecroze.
- > Soirée Contes et chansons samedi 14 mars
- > Mai théâtral du 16 au 31 mai. A cette occasion, et pour la première fois, l'ADV recevra 20 jeunes alsaciens et leurs accompagnateurs concourant dans la catégorie Collège.
- > Vide-grenier de l'ADV, dans le vieux village fin juin ou début juillet.

Nous tenons à remercier ici la municipalité de son soutien moral et financier, Sylvain, notre intervenant théâtre, les participants à nos ateliers et aussi vous, dont la présence à chaque manifestation nous donne une énergie incroyable.



## Des nouvelles du Jumelage

En 2014, nous avons été reçus par nos amis italiens de Roburent les 6 et 7 septembre.

Ces rencontres avec les familles d'accueil permettent de maintenir les liens d'amitié solides qui caractérisent nos relations.

La chaleur de leur accueil compense parfois les carences des uns et des autres pour communiquer (chez eux comme chez nous).

Nous avons organisé le loto du 14 juillet et la soirée italienne du 4 octobre qui ont rencontré un franc succès.

### Programme des activités 2015 :

- > Assemblée Générale vendredi 16 janvier à 18 heures
- > Accueil de nos amis italiens dans l'année (les dates seront communiquées ultérieurement)
- > Week-end en Italie pour nos adhérents au printemps
- > Voyage en Sicile du 22 au 29 mai 2015
- > Traditionnel loto du 14 juillet sur la place du village
- > Repas italien à l'automne, avec animation musicale

Contact : **Rosa Guillain**  
**04 94 67 58 16**  
**Jean-Claude Michon**  
**06 63 09 62 96**



Loto du 14 juillet 2014 à l'ombre des platanes de la place.

## Les Amis des Fleurs de Villecroze

L'été est déjà derrière nous. Pendant la période estivale, nos premières réalisations ont été achevées et d'autres projets se concrétisent actuellement.

Outre l'entretien de certains espaces verts du village, notre association a en effet embelli l'esplanade de l'office du tourisme, la place de la mairie, celle du vieux village, la place du Général de Gaulle et l'entrée du village rue Ambroise Croizat.



Un virage tout en fleurs à l'entrée du village.

Des suspensions fleuries ont été posées à l'entrée du vieux village, dans la rue de France et la rue de la Basse Fontaine.

D'autres projets sont en cours comme la création de nouveaux espaces verts afin d'accroître les décors végétaux.

L'association Les Amis des fleurs de Villecroze remercie ses nouveaux adhérents et tous les villecroziens qui ont à cœur d'agrémenter leurs façades.

Plus d'espaces verts et de fleurissement pour Villecroze pour le bonheur de tous.

Adhésion 2015 : 15 euros (en tant que « soutien » ou « membre actif »).

Contact : **Gilles Grioche**, président  
**06 23 67 17 76**  
**Jocelyne Willot**, secrétaire  
**06 30 89 23 36**

## Tactical Striker

Dans une très bonne ambiance, le club compte 45 licenciés (hommes, femmes et enfants) et a participé à la coupe PACA saison 2014-2015 avec 9 participants. La Team Gueit a remporté une belle moisson de 5 titres :

### Adultes (Boxe thaï) :

- > Nourreddine Elhachachi (cat -63,5kg), vainqueur de la coupe PACA après une victoire par KO en finale sur le champion de France junior 2014.
- > Sabri Derbachi (cat +91kg), vainqueur de la coupe PACA après une victoire par KO en finale.

### Adultes (K-1) :

- > Julien Wousseem (cat -86kg), défaite en finale de la coupe PACA.

### Adultes (Pancrace) :

- > Samuel Medsal (cat -57kg), vainqueur de la coupe PACA après une victoire par KO en finale.
- > Jean-François Spada (cat -65kg), défaite après un combat dont la décision est très discutable.
- > Romain Delannoy (cat -65kg), défaite après un combat dont la décision est très discutable.

### Enfants (Boxe thaï) :

- > Maxime Gueit (cat -42kg cadet), vainqueur de la coupe PACA après une disqualification pour coups appuyés.



- > Salomé Tuduri (cat -42kg cadet), vainqueur de la coupe PACA après disqualification de son adversaire.
- > Clément Vanbatten (cat -32kg benjamin), défaite après un combat bien engagé.

Je souhaite souligner l'engagement, le comportement, la maturité et le courage que tous mes élèves ont montrés durant la préparation aux combats, véhiculant ainsi des valeurs saines d'exemplarité. Ils ont dignement représenté Villecroze, Salernes et l'arrière-pays varois.

Les prochains objectifs sont les championnats PACA, Zone et France car nos compétiteurs ont tous le potentiel et surtout le mental.

Après les championnats PACA à Draguignan en décembre 2014, nous organiserons en 2015 l'édition 3 d'EFFH (Extreme Fight For Heroes) avec les écoles militaires de Draguignan au profit des blessés de l'Armée de terre.

Puis, en juin 2015, l'arrière-pays varois accueillera son premier gala de boxe thaï et pancrace.

*Sébastien Gueit*

## Le Centre d'Animation Culturelle et Sportive (CACS)

Depuis le début de la nouvelle saison, notre association a mis en place une nouvelle activité sportive. En effet, des cours de danse de salon sont proposés à nos adhérents. Ce sont des cours d'initiation pour débutants et avancés : tango, valse lente, cha-cha-cha, rumba, rock, disco, swing, paso doble, mambo, etc. Les participants ont plaisir à danser et passent de forts agréables moments. Venez faire vos premiers pas !

Indépendamment de cette nouvelle section, les autres activités sportives - randonnées pédestres, gymnastique et yoga - perdurent.

L'association vous propose également des cours de photographie numérique, d'informatique et des jeux de société (scrabble).

Le planning de ces activités est disponible en mairie et consultable sur le site internet de la commune.



*Les danses de salon, proposées depuis septembre 2014.*

Au cours de l'année, l'association organise également diverses animations et sorties culturelles : galette des Rois, concert, repas de fin de saison.

La visite du Musée des Gueules Rouges à Tourves a été très intéressante.

Pour l'année 2015, nous prévoyons une sortie au Zénith de Toulon, la visite du Musée de Saint-Paul de Vence, le circuit Pagnol et un concert.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons comme nouvel adhérent.

Contact : **Auguste Jonkhoff, président**  
**06 74 85 50 49** - [ajonkhoff@wanadoo.fr](mailto:ajonkhoff@wanadoo.fr)

## Sahara Anmilale

Notre association Sahara Anmilale soutient l'école de Tangou à la frontière du nord du Mali depuis 2011. Nous finançons la cantine avec un repas par jour par enfant, souvent le seul repas, et également les fournitures scolaires. Pour la cantine, nous louons un terrain à usage de potager à Douventza, Tangou ne possédant pas de point d'eau. La population de Tangou, en partie réfugiée à la suite des événements du nord du Mali, vit dans une grande précarité.

Toute l'équipe de Sahara Anmilale tient à remercier chaleureusement tous les villecroziens pour leur soutien lors du loto qui a eu lieu le dimanche 9 novembre 2014 à la Maison des Associations.

Les artisans, commerçants, agriculteurs du village, par leurs lots généreusement offerts, et les nombreux participants ont permis de financer la cantine pendant 2 mois. Un grand merci à toutes et à tous !

En septembre 2014, la soprano Fatma Saïd, accompagnée au piano par Matthias Veit, a donné un concert au profit de notre association au Moulin des Arts à Entrecasteaux, chez nos adhérents et amis Hélène et Jean-Paul Walder.

Fatma Saïd, d'origine égyptienne et qui travaille pour la Scala de Milan, a donné un récital classique avec notamment des oeuvres de compositeurs égyptiens. Le concert a enchanté le public, venu en nombre.

Ce succès nous incite à renouveler cette expérience et nous réfléchissons à d'autres concerts à Villecroze et aux alentours.

D'autre part, une séance cinéma va avoir lieu au printemps 2015, dans le cadre de la campagne



*Les écoliers de Tangou.*

nationale Pas d'école, pas d'avenir à la Tomette à Salernes avec la projection du film Woodstock à Tombouctou.

Cette projection se fera en collaboration avec l'école de Villecroze qui met en route un échange inter-scolaire avec l'école de Tangou. Nous sommes très heureux que les enseignants de Villecroze se mobilisent pour cet échange culturel qui offrira aux enfants des deux villages une ouverture sur un monde différent.

Notre action pour l'école de Tangou a permis sa création officielle et d'autres ONG « Plan Mali » et « World Vision » se sont également mobilisées pour la construction en dur des 3 salles de classe et de la cantine. Un forage sera réalisé prochainement.

Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site [www.sahara-anmilale.org](http://www.sahara-anmilale.org)

Si vous avez envie de participer au fonctionnement de l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : **Sahara Anmilale**  
BP 17 - 83690 Villecroze  
[sahara.anmilale@ymail.com](mailto:sahara.anmilale@ymail.com)

## La Rose d'Automne

Le club de la Rose d'Automne ne désemplit pas et compte même, pour sa saison 2014-2015, de nombreux nouveaux adhérents. Au club, on sait s'amuser comme en témoigne cette sortie à Hyères, en octobre 2014, au cabaret La Cour Royale.

**Notre programme pour 2015 s'annonce chargé :**

- > Loto du blanc et galette des Rois mercredi 7 janvier
- > Assemblée générale samedi 24 janvier
- > Loto des crêpes mercredi 4 février
- > Loto des ganses, avec les enfants de la crèche mercredi 4 mars
- > Journée Pro-confort avec repas gratuit mercredi 18 mars



*Sortie à La Cour Royale le 29 octobre 2014.*

- > Loto et goûter de Pâques mercredi 8 avril
- > Repas de la Fête des Mères dimanche 17 mai

De plus, pour 2015, divers voyages sont à l'étude : visite de Mèze et de Cassis par exemple.

## Bonjour les bébés

ANDREUTTI Lyly, Valérie	17/06/2014
TIREL Loris, Guy, Jacques	01/07/2014
ETCHENIQUE LORENZO Enea	05/07/2014
GRANERT Jade, Maëva, Simone, Toussainte	17/07/2014
BOUCHARA Kylian, Michel	28/07/2014
DEMIRDJIAN Lia	15/08/2014
LYANT Aimeric, Naoto	18/10/2014
BONUCCI JANIN Mila	04/12/2014

## Pour le meilleur...

GOISQUE Guillaume et EL-HADMIR Mustapha	01/08/2014
BORDAS Maryvonne et COUSIN Jean-Pierre	04/08/2014
VARET Kévin et CONSTANS Elodie	16/08/2014
ELLAMS Zach et PERTON Laura	23/08/2014
SELLERS Edward et STANNERS Alice	20/09/2014

## Ils nous ont quittés

VEYLET Gérard, Jean-Marie	29/07/2014
PIJLS Jean, René	01/08/2014
MENAÏ Aziz	15/08/2014
BOLLE Adrien, Antoine	16/08/2014
GIOVANETTI Jean-Claude, Albert	19/08/2014
DOURLANT Lucienne, Andrée, Renée	25/09/2014
MADER Johanna, veuve MOREUX	24/10/2014
FAUX Jean	19/11/2014
RAGASSE Gérard	19/12/2014

# Manifestations Hiver-Printemps 2014-2015

<b>SAMEDI 14 MARS</b>	Soirée Contes	ADV	Maison des Associations
<b>DIMANCHE 22 MARS</b>	Election des conseillers départementaux		Maison des Associations
<b>DIMANCHE 29 MARS</b>	Election des conseillers départementaux		Maison des Associations
<b>DU 4 AU 15 AVRIL</b>	Journées de la Science pour les Enfants	Gulliver	Maison des Associations
<b>VENDREDI 10 AVRIL</b>	Concert de harpe, par les élèves d'Isabelle Moretti	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
<b>DIMANCHE 26 AVRIL</b>	Bourse aux Plantes	Mairie	Parc municipal
<b>VENDREDI 1<sup>ER</sup> MAI</b>	Concert de chant, par les élèves de Dame Felicity Lott	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
<b>DIMANCHE 10 MAI</b>	Vide-greniers	Office de tourisme	dans tout le village
<b>DU 15 AU 31 MAI</b>	Mai théâtral	ADV	Maison des Associations
<b>VENDREDI 22 MAI</b>	Concert de chant, par les élèves de Tereza Berganza	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
<b>VENDREDI 12 JUIN</b>	Concert de violoncelle, par les élèves de Gary Hoffman	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
<b>VENDREDI 26 JUIN</b>	Concert de piano, par les élèves de Dominique Merlet	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor